

M. FLEMING: Le ministre a-t-il quelque chose à dire au sujet du rapport? Quand nous sera-t-il soumis? Je me rends compte que l'exécution de la loi tire à sa fin, mais on devrait donner au Parlement l'assurance que le rapport exigé par la loi sera bientôt présenté. Il aurait dû l'être il y a longtemps.

L'hon. M. MARTIN: Il le sera. Je traiterai la question lorsqu'on abordera les crédits.

M. FLEMING: A quand cette étude?
(L'article ainsi modifié est adopté.)

Le titre est adopté.

Rapport est fait du bill qui est lu pour la 3e fois et adopté.

CONSEIL DE RECHERCHES SUR LES PÊCHERIES

MESURE PRÉVOYANT LA NOMINATION D'UN PERSONNEL SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE, AINSI QUE D'AUTRES FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS

L'hon. H. F. G. BRIDGES (ministre des Pêcheries) propose la 2e lecture du bill n° 264 intitulé: Loi modifiant la loi du conseil de recherches sur les pêcheries.

M. REID: Comme je désire traiter assez longuement la question, monsieur l'Orateur, je propose le renvoi de la discussion à une séance ultérieure.

(La motion est adoptée et la suite de la discussion est renvoyée à une séance ultérieure.)

Sur la motion du très hon. M. Mackenzie, la séance est levée à 10 heures 56 minutes du soir.

Le lundi 9 juin 1947

La séance est ouverte à trois heures.

L'ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE DU ROI

RÉSOLUTION EXPRIMANT À SA MAJESTÉ LES COMPLIMENTS ET LES BONS VŒUX DE LA CHAMBRE

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Monsieur l'Orateur, ce jour ayant été désigné pour la célébration officielle au Canada de l'anniversaire de naissance de Sa Majesté, la Chambre des communes désire, j'en suis sûr, exprimer à cette occasion ses meilleurs vœux à Sa Majesté le roi George VI. Mon honorable ami le chef de l'opposition (M. Bracken) s'associe à moi dans une résolution que sans doute les députés seront heureux d'appuyer. Lorsque Son

[Le très hon. M. Mackenzie.]

Honneur l'Orateur aura appelé la motion et que tous ceux qui le désirent auront pris la parole à cet égard, j'invite la Chambre à traduire son approbation par le chant de l'hymne *Dieu sauve le roi*.

La motion, appuyée par M. Bracken, est ainsi conçue:

La Chambre est d'avis qu'une humble adresse soit envoyée à Sa Majesté le roi George VI dans les termes suivants:

A Sa Très Excellente Majesté le roi,
Très Gracieux Souverain,

Nous, membres de la Chambre des Communes du Canada en Parlement assemblés; désirons exprimer à Votre Majesté, en ce jour désigné pour la célébration de la Fête du Roi au Canada, nos loyaux hommages et nos vœux très sincères. Nous prions la Divine Providence de continuer d'éclairer et de protéger Votre Majesté et de Lui donner la force de s'acquitter à l'avenir, comme par le passé, des lourdes responsabilités de Sa haute charge.

M. JOHN BRACKEN (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, il me fait grand plaisir d'appuyer le premier ministre (M. Mackenzie King) et d'unir mon parti à l'expression de bons souhaits qu'il vient d'adresser à Sa Majesté.

Point n'est besoin, je le sais, d'étayer de longs arguments la présente résolution pour lui assurer l'appui unanime de la Chambre. Dans toutes les parties du Commonwealth, la couronne n'est plus aujourd'hui un simple état patrimonial, l'emblème de la royauté ou de la monarchie telles qu'on se les représentait jadis. Elle symbolise à nos yeux la continuité de la démocratie, toujours la même malgré la succession des régimes et des partis au pouvoir. Certaines divergences d'opinions peuvent trouver cours au sein de notre Commonwealth mais sur deux points règne l'unanimité la plus complète: le respect envers la personne du roi et l'estime de la couronne comme nous avons appris à nous la représenter. Je suis donc très heureux d'appuyer au nom de mon groupe l'esprit de la présente résolution.

M. M. J. COLDWELL (Rosetown-Biggar): Qu'il me suffise d'ajouter, monsieur l'Orateur, que notre parti désire faire siens les bons souhaits et les expressions de fidélité adressés aujourd'hui à Sa Majesté, symbole de notre unité au sein du Commonwealth des nations britanniques.

M. SOLON E. LOW (Peace River): Tous les honorables députés de notre groupe, comme moi, seront heureux d'appuyer la résolution présentée par le premier ministre. Il convient que tous les honorables députés offrent à Sa Majesté le roi leurs félicitations et l'assurent de leur attachement à la Couronne et de leur